

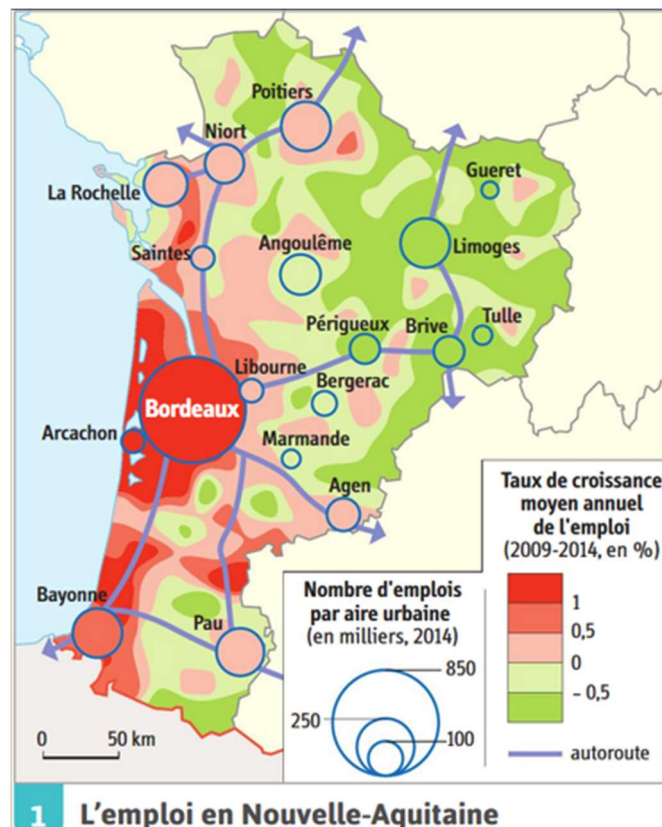
Etude de cas Bordeaux : Quelles sont les relations de Bordeaux avec les villes petites et moyennes de Nouvelle-Aquitaine ?

- Mettez en évidence la relation existante entre évolution de l'emploi, taille des villes et proximité avec la métropole bordelaise (Document 1)
- Pourquoi la proximité de la métropole est-elle un facteur de dynamisme pour Libourne ? (Document 2)
- Quelles difficultés rencontrent des villes comme Brive et Tulle ? Comment les expliquez-vous ? (Documents 1 et 3)
- Pourquoi les villes citées ici cherchent-elle à nouer des coopérations avec d'autres villes que Bordeaux ? (Documents 2 et 3)

A l'aide de vos réponses mettez en relation des faits de localisations différents et répondez à cette question : Quelles sont les relations de Bordeaux avec les villes petites et moyenne de la Nouvelle-Aquitaine ?

	Distance par rapport à Bordeaux	Effet	Mesures pour dynamiser
Brive et Tulle			
Libourne			

Corpus documentaire



2 De nouvelles coopérations

« Des municipalités tirent parti des nouveaux liens avec la métropole bordelaise, longtemps repliée sur elle-même. Bordeaux exerce son attraction sur les territoires voisins, fussent-ils éloignés. Depuis qu'elle est métropole, elle a décidé de tourner la page insulaire, qui lui a fait oublier qu'il existait un monde autour d'elle, et s'ouvre à la coopération avec des villes qui elles-mêmes dépassent leur méfiance à son égard. Bordeaux et Libourne, si proches, se sont longtemps ignorées. Or le maire de Libourne est favorable à une coopération territoriale : "Libourne doit assumer son rôle de ville péri-métropolitaine aux portes de cette métropole bordelaise attractive. Elle a tout à y gagner", surtout à l'heure où Bordeaux est la ville préférée des cadres désirant quitter Paris. Cette coopération permet la création à Libourne d'un pôle d'entreprises innovantes de la Food Tech et de la viticulture. "Il ne s'agit ni de vassalisation¹ ni d'intégrer la métropole", assure-t-il. D'autres coopérations se tissent avec Angoulême, Saintes, et même Marmande. »

D'après L. Van Eeckhout, « Bordeaux, l'impossibilité d'une île », *Le Monde*, Spécial Villes de demain, 17 novembre 2017.

¹ Le terme vient du mot vassal et désigne une soumission à l'égard d'une personne ou d'une autorité.

Corrèze → Actualité

POLITIQUE ■ Brive et Tulle ont été retenus pour obtenir des aides dans le cadre du plan « Action cœur de ville »

Des fonds pour booster les centres-villes

Brive et Tulle vont bénéficier du plan national « Action cœur de ville », dont le but est de redynamiser les centres de 222 villes moyennes.

Estelle Barthelet et Thierry Ollivier

« Pour nous, c'est une bonne nouvelle pour commencer la journée. » Bernard Combes, le maire de Tulle, l'a appris hier matin. Sa ville fait partie, avec Brive, des 222 communes retenues pour bénéficier du plan national « Action cœur de ville ». Explications.

1 Pourquoi Brive et Tulle ont-elles été choisies ? Elles ont d'abord candidaté, répondant à un appel lancé dans le cadre de la présentation du plan national « Action cœur de ville » lors de la Conférence nationale des territoires (CNT), à Cahors, en décembre dernier. Le maire de Brive, Frédéric Soulier, a alors remis au Premier ministre Édouard Philippe un exemplaire de sa « Page urbaine ». Ce document compile des actions visant à reconstruire le centre-ville et relancer la démographie, un travail que tente de mener la mu-



COMMERCES. Brive et de Tulle vont bénéficier d'aides pour redynamiser leur centre-ville. nous avons tous un avenir

de revitalisation du centre-ville de Tulle et des centres-bourgs pour Tulle Agglo, indique Bernard Combes. Il porte notamment sur la redynamisation commerciale du centre de Tulle et sur l'urbanisation même si à Tulle, nous avons bien avancé. »

2, De quel argent bénéficieront les villes ? Mais un prêt à taux zéro pourra m'intéresser », explique Frédéric Soulier. Le centre-ville de Brive est confronté à un fort taux de vacance. L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), lancée il y a deux ans, permettra ainsi d'être commercialisée qu'elle ira consommer dans les magasins du centre-ville. Il y a une logique à tout cela. »

À Tulle, le volet commerce en centre-ville est la priorité. « Nous avons proposé ce projet pour bénéficier d'aides pour des diagnostics portant sur l'état du commerce, la vacance commer-

pal du commerce et ainsi attirer notamment « deux ou trois locomotives commerciales », espère une aide « d'environ 500.000 euros ».

3 Quel intérêt pour les territoires ? Au-delà des centres-villes de Brive et Tulle, les communes alentours pourraient bénéficier du dispositif. C'est l'idée défendue par le conseiller Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires : « Si un centre-ville se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie. » Une vision partagée par Frédéric Soulier. Le maire de Brive voit même au-delà du territoire de son agglomération : il plaide pour un développement réticulaire avec Périgueux et Cahors, deux villes intégrées au dispositif « Action cœur de ville » pour peser face au développement des métropoles régionales. Bernard Combes l'assure aussi : Tulle Agglo va bénéficier de cette aide bienvenue. » La lettre

© AFP - PHOTOMONTAGE, P. OLLIVIER

3 Brive et Tulle, des villes moyennes en crise

Brive et Tulle vont bénéficier de l'Action « Cœur de ville » en faveur des centres-villes en crise des villes moyennes.

« Le maire de Brive voit même au-delà du territoire de son agglomération : il plaide pour un développement réticulaire avec Périgueux et Cahors, deux villes intégrées au dispositif "Action cœur de ville" pour peser face au développement des métropoles régionales. »

Lamontagne.fr, 23 mars 2018.